

Prix du pétrole

Qu'est-ce que cela veut dire pour le prix de l'essence au détail? Deux cents et demi de plus. Ce n'est pas beaucoup, mais deux cents et demi de plus pour le prix du mazout représentent beaucoup pour bien des gens. Cela représente beaucoup pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, qui se servent de pétrole pour produire de l'électricité. Cette hausse aurait des répercussions importantes. Les personnes visées méritent d'en être averties par leur gouvernement fédéral. Elles méritent que le gouvernement fédéral leur explique d'avance ce qui va se passer.

Cette méthode voilée n'est nullement justifiée. Ne serait-ce que par simple courtoisie, l'Alberta aurait dû être prévenue. Personne ne l'a été, et certainement pas les députés ni la population en général. Soudainement, à midi pile, un vendredi, on annonce une nouvelle taxe, une nouvelle procédure est mise en vigueur, entraînant un nouvel impôt et un nouvel impact. C'est fort révélateur. Nous aurions dû en être prévenus.

Madame le Président, je voudrais également attirer l'attention sur la grande tragédie que pose le problème de l'énergie au pays. On reconnaît que le problème de l'énergie se confond avec la question constitutionnelle qui pose des difficultés relatives aux compétences. Les problèmes en matière de prix, d'autorité constitutionnelle et de distribution des revenus posent des difficultés considérables. Pour les régler, il faut du tact et de la diplomatie de la part du gouvernement. Dans deux semaines, le premier ministre (M. Trudeau) et le premier ministre de l'Alberta se réuniront pour discuter de la question et, nous l'espérons, pour la régler. A cet égard, il faudra beaucoup de bonne volonté de la part du gouvernement d'en face. Les provinces productrices devront également en faire preuve. Toutefois, les coups bas portés dans ce document ne sont pas de nature à susciter cette bonne volonté. Par exemple, à propos de l'impôt et des fonds qu'il rapportera, il est déclaré dans le communiqué ce qui suit:

Cet impôt permettra de payer l'Alberta, d'autres redevances, les coûts d'immobilisation et des frais d'exportation.

Cela n'est point inexact du point de vue technique. Mais, madame le Président, le ministre aurait pu également dire, s'il l'avait voulu, que cet impôt contribue aux bénéfices réalisés par Petro-Canada à titre de propriétaire de Syncrude. Il contribue au traitement des employés de cet établissement. Il contribue au bien-être économique des habitants de cette région du pays. Il aurait pu dire tout cela. Mais non, il a essayé, et il a encore une fois laissé entendre, dans son discours, que le gouvernement était obligé d'imposer cette redevance à toute la population et qu'elle allait remplir les coffres déjà pleins de l'Alberta.

● (1720)

C'est faux et ce n'est pas avec ce genre de coups bas qu'il ne rate jamais une occasion de porter que le premier ministre parviendra à se mettre d'accord avec le premier ministre de l'Alberta comme le souhaite tout le monde ici et au Canada, je suppose. Je pense que personne ne souhaite un conflit, une bataille ou une crise constitutionnelle, mais c'est ce qui arrivera si l'on ne renonce pas à ce genre d'attitude et de mesquineries.

Je me demande ce qu'en pensent les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard à l'idée de voir le prix de l'électricité nettement augmenter à la suite de cette hausse. Les députés ne croient-ils pas qu'ils auraient fait

preuve d'un peu plus de bonne volonté s'ils avaient été avertis de cette mesure par téléphone ou de vive voix? C'est pratiquement une vérité de La Palice que de dire qu'il faudrait toujours consulter et informer les premiers intéressés et pourtant une idée aussi évidente ne semble pas avoir effleuré l'esprit des députés d'en face.

Les propos tenus par le ministre au début de son discours m'ont plutôt intrigué. Il a dit que les termes de la motion étaient semblables à ceux de la loi sur l'administration du pétrole. Ils sont identiques. Allons-nous avoir à nouveau un système différent de celui dont nous avons discuté? D'après ses paroles il semble que le gouvernement cherche à trouver une nouvelle formule. Si c'est le cas, j'espère que le gouvernement aura le bon sens et la courtoisie d'en discuter avec ceux qui, de ce côté-ci de la Chambre, ont des responsabilités dans ce domaine et peut-être pourrions-nous faire ce que le public attend de nous c'est-à-dire discuter de façon rationnelle et agir dans l'intérêt du pays. Il ne faut pas que le gouvernement continue à percevoir de nouveaux impôts de façon détournée. C'est un procédé ridicule et ces hausses d'impôt ont de terribles répercussions.

Avant de terminer, je dois répéter encore une fois que le prix d'un gallon a encore augmenté de 2.5 cents. Il y a déjà eu des augmentations; nous pouvons présumément en attendre d'autres. Cela démontre qu'il est absolument nécessaire que le gouvernement établisse très bientôt une politique énergétique cohérente ainsi qu'un budget. Car on ne peut trop insister ni trop répéter que nous nous sommes rendu compte de ce qui se passait et avons prévu des dispositions dans le budget du 11 décembre pour aider ceux qui sont concernés ainsi que les gens de Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard qui produisent leur électricité à partir du pétrole, les gagne-petit et ceux qui chauffent leur maison à l'huile de chauffage. L'autre côté de la Chambre n'a rien prévu. Tout ce qu'on a fait c'est ajouter deux cents et demi ici et là.

M. McDermid: Graduellement, par en-dessous.

M. Andre: Graduellement, par en-dessous, et l'incidence globale de cela est beaucoup plus pénible pour les consommateurs canadiens que ne l'eût été l'adoption du budget du 11 décembre. Il est temps, pour le salut du Canada, de faire passer le pays avant la fierté. Je sais que le gouvernement devra faire quelques volte-face pour adopter les mesures dont le Canada a besoin, mais il devrait accepter cette obligation, faire les volte-face et adopter les mesures qui s'imposent dans l'intérêt du Canada. Le pays en a besoin.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, le député de Calgary-Centre (M. Andre) que nous venons d'entendre, dit que le ministre devrait faire passer le Canada avant la fierté. J'aimerais lui voir placer le Canada avant le profit personnel. Qu'il s'agisse là d'un impôt ou d'une contribution je ne m'en soucie pas vraiment. Cela signifie un demi-cent le litre ou deux cents et demi par gallon, comme l'a dit le député de Calgary-Centre. Cela équivaut à prendre ce montant dans la poche du citoyen ordinaire pour le donner aux sociétés pétrolières. C'est ce que cela signifie. Cela veut dire que l'automobiliste versera 500 millions de dollars aux sociétés pétrolières.